

GÉNÉRATEUR PHOTOVOLTAÏQUE RACCORDÉ AU RÉSEAU MODULE INTÉGRATION AU BÂTI

Informations générales

Durée :

3 jours soit 21 heures.

Participants :

Maximum 12 participants.

Publics :

Installateurs, couvreurs, étancheurs souhaitant se former ou se perfectionner à la pose de modules photovoltaïques raccordés au réseau.

Prérequis :

Le stagiaire maîtrise les travaux liés à la couverture, l'étanchéité et les conditions et la prévention des risques liés aux travaux en hauteur.

Moyens d'évaluation des prérequis :

Test de positionnement.

Intervenants :

Formateurs agréés par Qualit'EnR.

Accessibilité handicapé :

Sur demande.
 (Contact de notre référent handicap)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Taux de réussite 2020 :

Pas de formation en 2020.

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur
 Plateformes pédagogiques
 Support de cours réalisé par Qualit'EnR remis sur clé USB.

Objectifs

Permettre aux stagiaires à l'issue du stage d'être capable :

- Maîtriser l'intégration au bâti d'un générateur photovoltaïque raccordé au réseau
- Connaître les dangers électriques particuliers au photovoltaïque
- Développer son activité sur les énergies renouvelables

Contenu de la formation

Déroulé pédagogique :

- Etre capable de situer à un client le contexte environnemental du photovoltaïque, réglementaire, marché et label de qualité
- Expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque
- Expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en oeuvre d'un système photovoltaïque raccordé au réseau
- Savoir choisir une configuration de système photovoltaïque en fonction de l'usage et du bâti
- Connaître le module photovoltaïque
- La protection des biens et des personnes
- Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture
- Connaître les points clés d'une mise en oeuvre des modules photovoltaïque

Travaux pratiques :

- Démonstration de la mise en oeuvre d'un écran de sous-toiture
- La sécurité et l'accès en toiture
- La pose de modules photovoltaïques et reprises périphériques des points singuliers

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- 1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises.
 Une note minimum de 24/30 est exigée.
ET
- 2 - Réussir une évaluation pratique à partir des travaux pratiques sur plate-forme technique.



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER
 Organisme de Formation & CFA